

Sainte-Thérèse, le 31 août 2020

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située aux 2930-2940,
boulevard Le Corbusier à Laval
V/réf. : 31570

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 14 août dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

2930 boul. Le Corbusier

1. Certificat d'autorisation du 13 juillet 2001, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (3)

Laval, le 13 juillet 2001

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(article 22)

2808749 Canada inc
(Les Anciens Fabricant de meubles)
2930 boulevard Le Corbusier
Laval (Québec) H7L 3M2

N/Réf. : 7610-13-01-00927 10
130002522

Objet : Utilisation de deux cabines d'application de peinture ou de revêtement pour meubles en bois et utilisation d'un dépoussiéreur à sacs filtrants

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 12 juin 2000, reçue le 22 juin 2000 et complétée le 28 juin 2001, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Utilisation de deux cabines d'application de peinture ou de revêtement pour meubles en bois et utilisation d'un dépoussiéreur à sacs filtrants, au 2930 boulevard Le Corbusier, à Laval, et plus précisément sur le lot 618-67 du cadastre de la Paroisse de Saint-Martin

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement pour l'installation de deux cabines d'application de peinture ou de revêtement, datée du 12 juin 2000 et signée par Louise Massicotte ;
- Demande d'autorisation au ministère de l'Environnement, datée du 22 septembre 2000, signée par Louise Massicotte, concernant l'installation d'un dépoussiéreur à sacs, des fiches techniques et l'autorisation du conseil d'administration ;

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(article 22)

- 2 -

N/Réf. : 7610-13-01-00927 10
130002522

Le 13 juillet 2001

- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 5 juin 2001, signée par Louise Massicotte et Michel Gince jr concernant des modifications à l'installation et à l'opération des salles d'application de peinture.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.


Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



GC/DC/dc

 Gérard Cusson
Directeur régional par intérim
de Laval